

Convocation à l'assemblée générale de l'Association des Amis des Orchestres A Tempo

Depuis le 9 septembre 2023, nous nous définissons comme les amis des orchestres A Tempo. La conception, le répertoire et la pédagogie nécessaires à la création des concerts sont les attributions spécifiques d'Alejandra et de Yuram. Celles de l'Association sont de favoriser, d'organiser et de financer la vie des orchestres lors de ces concerts. Deux années d'activité nous ont permis de prendre la mesure de ces responsabilités. Désormais, nous sommes capables de lister et réaliser les tâches à accomplir, budgétiser et financer toutes les activités concernées. Le budget du fonctionnement des orchestres depuis la dernière assemblée générale a été le suivant (les frais relatifs au concert anniversaire étant liés à cet événement exceptionnel ne sont pas pris en compte dans ce calcul) :

Dépenses	Libellés	Montant
Total	Matériel didactique et publicitaire, transports, agapes, bourses, frais administratifs, activités, master classes location de la salle de répétition	9'240.-
Recettes		
	Cotisations depuis la dernière AG	3'750.-

Les concerts des orchestres et les échanges cantonaux, nationaux et internationaux deviennent plus nombreux chaque année et enrichissent l'expérience pédagogique, le bagage culturel, l'interaction et l'entraide entre les membres des orchestres. Ils vont se poursuivre voire s'intensifier.

Nous sommes convaincus de la nécessité de développer l'association, de recruter de nouveaux membres, d'encourager les dons et le paiement des cotisations. Le travail de l'association permet d'identifier les besoins liés au fonctionnement des orchestres et de trouver les moyens de les satisfaire.

Un engagement dynamique, un travail régulier et une présence assidue aux répétitions de l'élève favoriseront l'accès aux activités des orchestres.

30 familles ont cotisé pour l'année 2024-2025, 25 pour l'année 2023-2024 et parmi celles-ci 16 familles ont cotisé pour les deux années. Le montant des cotisations participe de 40,58 % à l'ensemble des frais engagés cette année qui a eu peu d'activité en dehors du concert anniversaire (pas encore de location de salle en dehors de la salle de répétition, pas de défraiement de musiciens invités, pas de concert A Tempo et un seul apéro le 22 août 2025). Nous aimerions que les cotisations couvrent 100% des frais engagés. Ceci nous permettrait de conserver la gratuité de la participation des musiciens aux orchestres.

Nous vous invitons à participer nombreux et activement à notre prochaine assemblée générale du 13 septembre 2025 à 10h à la Salle Arabesque Rue des Tonneliers 9 à Sion.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 - Résumé des activités de l'association depuis la dernière assemblée
- 2 - Comptes et rapport des vérificateurs de comptes
- 3 - Élections statutaires
- 4 - Projets des orchestres
- 5 - Divers

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre bienveillance et espérons vous retrouver nombreux à cette occasion.

Sion, le 25 août 2025

Le comité de l'association Yuram Ruiz, Valérie Fellay, Yaëlle Van Dommelen,
Jean-François Nigou et Dominique Denoual